Transcrption Livestream 04.09.2024

Briefing de presse après le Conseil de gouvernement (04.09.2024)

# Intervenants

* Luc Frieden, Premier ministre
* Journalistes

# Langues

* Français

# Transcription

[Luc Frieden]

Mesdames, Messieurs, bonjour ! Bienvenue après les congés d'été, pour ceux qui ont pu partir.

On ne s'est pas vu depuis un certain temps. C'est un grand plaisir d'être là aujourd'hui, et, ensemble avec le gouvernement, de pouvoir commencer la nouvelle année académique.

C'est également une nouvelle année pour le gouvernement. C'est la 2ème année en fait du nouveau gouvernement,

l'année où on verra encore plus les progrès du gouvernement annoncés lors de l'État de la nation, et qui se base sur l'accord de coalition.

J'espère que vous avez eu un bon congé et que vous recommencerez avec plein d'énergie.

Cette nouvelle année académique est l'année de travail. C'est également l'été des Jeux olympiques.

Au départ, j'ai participé à l'ouverture quand il y avait des joueurs de tennis de table.

Ils se sont bien débrouillés. C'est difficile, évidemment la concurrence est rude, mais je pense que l'ambiance était sympa.

C'était positif pour le monde du sport du Luxembourg. Évidemment on est toujours content quand on a de très bons résultats.

La même chose vaut pour les paralympiques. Là aussi, il y a beaucoup de concurrence, mais je pense que la performance de tous nos athlètes durant les Jeux olympiques et paralympiques est très bien.

Ce matin, Katrin Kohl a donné de son mieux . Tom Hobscheid est encore en attente.

Et comme j'étais présent au début des Jeux olympiques, je vais également me rendre à Paris dimanche pour la clôture des Jeux paralympiques.

Le tout va ensemble ; c'est une partie du vivre ensemble, de l'inclusion.

Et là, c'est l'occasion de terminer l'été. Ça ne veut pas dire que ces derniers mois pendant l'été rien ne s'est passé.

Je vais revenir sur certains de ces sujets pendant mon briefing ici.

Vous avez vu, ceux qui sont sur les médias sociaux, j'étais en vacances en Scandinavie.

Mais j'avais besoin de ces vacances, d'avoir des discussions avec le président de Finlande, Alexander Stubb, et aussi en Suède avec Ulf Kristersson, le Premier ministre, et avec Jessika Roswall, qui est proposée par la Suède de devenir nouveau membre de la Commission européenne.

Il y avait des discussions intéressantes sur les sujets géopolitiques.

On sait que la Finlande est le voisin de la Russie. En Suède, en Finlande... donc les deux pays qui font maintenant l'OTAN.

Donc il y avait beaucoup de sujets à discuter sur l'Europe, d'ailleurs. Dans ce contexte, je souhaite mentionner que j'avais une visite très utile à Dublin cette semaine.

Pour nous, l'Irlande est un allié très important dans beaucoup de dossiers européens.

Je me suis rendu compte, en effet, que Simon Harris, le Premier ministre, partage deux choses avec nous, en général.

Premièrement, ils sont fortement attachés au droit international à l'état de droit, au niveau de tous les forums.

Dans l'Union européenne aussi, ils le mettent à l'avant. Et également du côté économique, aussi pour la place financière, c'est pratiquement les seuls, avec nous, qui pensent de manière transversale.

"Cross-borders", c'est très important pour eux. Avant, on avait la Grande-Bretagne, l'Irlande et le Luxembourg.

La Grande-Bretagne ne fait plus partie de l'Union européenne, raison pour laquelle c'était important de discuter avec le Premier ministre Simon Harris,

de voir comment trouver un terrain commun avec les mêmes valeurs.

L'Union des marchés des capitaux, je préfère ce nom au "Savings and investment union".

Il s'agit d'organiser un certain nombre de choses.

L'Irlande est pour. On a certains soucis mais on veut être force de proposition dans ce domaine.

Et nous allons nous coordonner mieux encore avec les Irlandais, tant au niveau du Premier ministre ou des premiers ministres et des ministres de la Finance.

On était également... on s'est préoccupé de la partie luxembourgeoise de la constitution de la nouvelle Commission européenne.

Sur base des discussions que j'ai eues, également sur base des résultats électoraux d'octobre de l'année dernière, j'ai proposé Christophe Hansen en tant que commissaire. Le contrat propose que chaque gouvernement propose un candidat.

Chaque gouvernement propose un candidat en Europe, qui fait partie d'un parti qui est dans le gouvernement.

Il n'y a pas de d'exception à ce niveau, mais il faut que j'ajoute que pour moi, il y a eu le facteur de la compétence et de l'expérience et de l'âge.

Ça a joué dans le cas de Christoph Hansen. Il a beaucoup d'expérience au niveau du Parlement européen.

Même s'il est jeune, il a une bonne réputation au Parlement européen. Il connaît bien ses dossiers ; je l'entends de beaucoup de parlementaires.

La candidature de Monsieur Hansen est une bonne candidature, et Madame von der Leyan a partagé cette opinion.

Je souhaite encore ajouter que d'un point de vue global en politique, il y a également beaucoup de dames, de candidates féminines qui ont été proposées par le gouvernement luxembourgeois. Nous avons soutenu Madame von der Leyen.

Madame Kallas aussi, pour responsable des Affaires étrangères.

Encore une dame [Mme Metsola] pour le Parti populaire et également Madame Nadia [Calviño] pour aussi venir au niveau de la Banque d'investissement.

Donc il faut voir les choses de manière plus large, ne pas se limiter à une seule proposition. Cette semaine Madame von der Leyen va avoir des entretiens avec les différents candidats,

ensuite dans les jours à venir, vers la mi-septembre, il y aura une proposition.

Et je suis convaincu que Christophe Hansen aura un bon portfolio, un bon portefeuille qui correspondra à son profil, et qui sera intéressant aussi du point de vue luxembourgeois.

C'est un devoir assez difficile de Madame von der Leyen.

Pour le moment c'est encore au niveau des entretiens. Ensuite pendant l'été, on s'est également préoccupé de la plainte d'un oligarque russe contre le Luxembourg, l'affaire Fridman.

Ce matin j'ai fait un rapport au conseil gouvernemental sur tous les sujets que je viens de mentionner.

C'est normal pour un conseil gouvernemental. Par rapport à l'affaire Fridman, il faut dire que cette personne était sur une... est sur une liste de sanctions de l'Union européenne, et c'est un devoir juridique de chaque pays membre de l'Union européenne, au niveau des sanctions qui sont décidées par l'Union européenne, de les mettre en pratique.

Sinon ce serait inacceptable dans un état de droit.

Ainsi on a mis en place ces sanctions.

Cette personne a dit que sur base d'un contrat entre l'Union soviétique et la Belgique et Luxembourg de 1989, quand il y avait encore la Confédération russe, qu'à ce moment, les mesures n'avaient pas pu être prises sur base du contrat.

Ok, on peut le dire, mais pour le Luxembourg il y a le principe que quand il y a des sanctions européennes

qui ont été prises dans le cadre de la guerre en Ukraine contre les Russes, on est obligé de les appliquer.

Un citoyen peut bien entendu porter plainte, mais l'élément principal de cette plainte est que devant la Cour de justice européenne, cette personne doit voir si elle est sur la liste. Cette personne est sur la liste.

Elle est revue régulièrement, mais c'est une décision du Conseil européen des ministres.

Il y a quelques semaines, à la mi-août, Monsieur Fridman a demandé la procédure d'arbitrage sur base du Traité d'investissement qu'on peut aller devant une juridiction d'arbitrage.

C'est ce qu'il a demandé. C'est son droit et depuis il a proposé un arbitre.

Maintenant, il incombe à l'État luxembourgeois de proposer également un arbitre.

On est en train de s'en occuper. Puis il faut se mettre d'accord à quel endroit se fera cet arbitrage.

Du fait que cette personne qui porte plainte est soumise à des sanctions dans beaucoup de pays européens,

Cet arbitrage se fera dans un pays lointain, probablement en Asie.

C'est une négociation qui devra se faire entre les deux parties. C'est tout à fait normal dans une enquête au niveau de l'arbitrage.

Un cabinet parisien [A&O Shearman] représentera le Grand-Duché,

parce qu'ils ont beaucoup d'expérience au niveau de ce genre de plainte, raison pour laquelle on les a choisis.

Ce genre d'arbitrage, ça dure très longtemps, en général quelques années.

C'est une plainte qu'on prend très au sérieux, bien entendu.

On pense qu'on a beaucoup d'arguments solides ; c'est l'objet des plaidoiries devant cette cour arbitrale.

Donc, l'endroit, notre arbitre, également un troisième arbitre qui va être nommé, qui présidera, [tout cela sera] mis en place dans les 2 mois à venir.

Ensuite au niveau du Conseil gouvernemental ce matin, on a également parlé d'une série de dossiers de la rentrée.

Nos priorités, également. Ce qui est important pour moi, c'est qu'on continue l'énergie dont on a fait montre avant les vacances d'été.

Beaucoup a déjà été fait par rapport à ce qu'on a dit à l'État de la nation.

On a mis en place beaucoup de mesures, par exemple triplé les primes à l'énergie, on a augmenté l'allocation à la vie chère,

on a créé des crédits d'impôt, on a réduit des choses, et on a donc changé les barèmes.

Là encore il y aura encore des points à mettre en pratique. On va continuer pour les énergies renouvelables, aussi au niveau de la modernisation du droit du travail.

Ce sont des points qui seront traités dans les mois à venir.

J'ai également discuté avec le ministre de l'Économie.

La priorité, c'est que nos entreprises vont bien, qu'on crée des postes de travail et ça sera toujours en ligne de mire pour notre gouvernement.

Tout va dans la même direction. Sans une économie qui marche bien, sans des impôts qui sont relativement bas, qui incitent les gens à travailler, à consommer,

une politique sociale ne serait pas possible. En automne, comme annoncé, on veut également commencer les débats sur les pensions.

Comme on a toujours dit, c'est un débat ouvert.

Il faut d'abord mener des échanges sur l'état actuel et les perspectives.

C'est toujours un débat difficile, je le sais, parce qu'en tant que ministre des Finances, en tant que ministre du Budget,

j'ai déjà participé à deux reprises à de tels débats, en 1999 et en 2012.

Mais les données changent. Notre société a évolué. Les gens prennent de l'âge également.

C'est comme ça, et il faut une croissance forte pour financer ce volet.

C'est pour ça que je pense qu'il est bien de mener un débat factuel dans le respect.

J'accueille aussi positivement qu'on a deux avis qui ont été écrits.

J'ai lu les avis. C'est intéressant, les deux parties font des propositions, il n'y en a pas des mauvaises et des bonnes.

Il faut lire. C'est un sujet compliqué, le régime des pensions.

C'est pour ça, on va commencer la discussion.

La ministre de la Sécurité sociale, Madame Deprez, à partir de la mi-septembre, elle rencontrera pas mal d'organisations pour faire une consultation assez large. Il y aura les partenaires sociaux classiques, mais également les entreprises, donc les syndicats, mais également des jeunes autres organisations,

l'IDA, les jeunes, toutes les personnes, toutes les organisations qui ont déjà abordé ce sujet.

Il y aura donc des entrevues avec la ministre à ce sujet d'ici la fin de l'année. Je pense aussi que la société civile, tout le monde, tous ceux qui ont des idées, et je reçois pas mal de lettres et d'e-mails, j'aimerais que ces personnes aussi puissent s'exprimer sur une plateforme qu'on mettra à disposition pour que tout le monde puisse s'exprimer.

Ceci non seulement dans la bulle politique, mais ensemble avec ses avis donc la ministre fera partie de tables rondes, où il y aura un grand débat.

Début de l'année prochaine, le gouvernement fera un état des lieux de cette consultation.

Et puis on verra quelles mesures on va entreprendre.

Et on souhaite le faire d'une manière ouverte, pleine de respect, tel que convenu dans l'accord de coalition.

C'est important qu'on se préoccupe de ce thème, et d'en parler avec tout le respect qu'on se doit.

Ce n'est pas quelque chose qu'on va voir terminé en 6 mois. C'est une thématique qui concerne avant tous les jeunes, parce qu'il est clair que ceux qui profitent déjà de leur pension ou qui vont l'obtenir bientôt,

cela ne les concerne pas, pour ce genre de réflexion.

C'est le cas ici ; on parle pour le financement à long terme du système des pensions.

C'est ça notre cible, et rien d'autre. Il faut aborder ce sujet de manière constructive.

C'est pour ça que j'accueille les avis du Conseil économique et social. C'est toujours bien d'avoir les chiffres sous les yeux.

Ensuite, en été et également ce matin, on a également abordé le sujet de la Caritas.

Moi-même ainsi que beaucoup de Luxembourgeois, sont étonnés, doivent exprimer leur mécontentement

que ça a pu se passer, qu'autant d'argent a pu disparaître pendant 6 mois.

Il est sûr que la Caritas a montré des manquements. Je ne sais pas encore comment... ce que ça concerne.

Il y a le secret de l'instruction. L'État n'est pas la Caritas.

Je pense que tout ce que je lis à gauche et à droite dans les médias ; la presse en sait plus que nous.

Mais le fait est – et on doit s'en occuper au niveau du gouvernement – que beaucoup de fonds ont disparu.

Sur base de cette nouvelle dramatique, j'ai dit, avant les congés d'été, quand l'information nous est parvenue,

j'ai dit que le gouvernement n'allait plus faire de transfert à Caritas. Mais la phrase que j'ai citée était un peu plus longue, parce que j'avais dit :

parce que nous n'avons plus de confiance dans le management actuel de la Caritas,

et nous n'allons plus donner un seul euro à cette organisation sans savoir où vont ces fonds.

En même temps, j'ai dit que c'était l'objectif du gouvernement de faire en sorte que les activités que la Caritas fait pour l'État, au bénéfice des plus pauvres de notre société : les sans-abris, les réfugiés, et d'autres activités, que le gouvernement mettra tout en place, dès qu'il y aura de la clarté pour les premiers points, qu'on fera tout pour que ces activités puissent être continuées.

Avant de vous dire comment ça se présentera, je veux encore vous dire quel est l'état actuel de la situation financière de l'État par rapport à la Caritas.

Vous savez que la Caritas a dit qu'il y avait une disparition de 60 millions, dont 30 millions venaient de leur réserve, de la Caritas, et 30 millions, c'était des prêts qu'ils avaient fait auprès des banques.

La Caritas conteste ces lignes de crédit disant qu'elles n'avaient jamais été approuvées par le Conseil d'administration de la Caritas.

C'est un fait dont on prend connaissance, qui doit être réglé entre les banques et Caritas.

Pendant l'été, j'avais certains petits Conseils d'État.

L'État a fait une analyse de tous les flux financiers entre le groupe Caritas, ça veut dire toutes les entités qui font partie de Caritas, et ce qu'ils reçoivent de l'État.

Parce que la Caritas, c'est un prestataire : les crèches, les endroits où vont les réfugiés, etc.

Sur base des comptes pour 2023 ; vous savez qu'il faut du temps pour revoir tous les comptes d'une année... et ces activités ont continué cette année....

On arrive à la conclusion que l'État luxembourgeois, en tout, n'a pas perdu d'argent dans cette horrible fraude.

Donc sur base des comptes provisoires fin juin, l'État doit encore un demi-million à cette organisation.

Il y a des avances qui ont été payées, mais en fait c'est une bonne nouvelle pour les contribuables.

Quand je compte tout ensemble, toutes les entités de l'État, je peux dire que l'État n'a pas perdu de l'argent.

Mais pour des opérations individuelles payées, par exemple au niveau des activités internationales de la Caritas,

l'État a fait des paiements à l'avance et n'a pas eu la prestation en retour.

Donc si je dis que 1 million et demi doit encore être donné à Caritas, ça veut dire 5 millions ont été volés, ça c'est clair, au niveau des activités internationales de Caritas.

Mais pour nous, la Caritas, ça représente un tout. Et l'argent qui a été perdu doit évidemment être récupéré.

Mais en faisant les comptes, on n'a pas perdu de l'argent des contribuables.

On a dit : on veut que les activités continuent.

Maintenant, après toutes les séances qu'on a eues, qu'est-ce qui a changé par rapport à l'été, à la période avant l'été ?

Ce qui a changé... on a dit : on n'a plus confiance dans le management. Ce qui est bien : qu'on n'a plus rien à voir avec ce management, qui n'est plus en place.

Nous au moins on n’a plus rien à faire avec ce comité, parce qu'il a été remplacé par un comité de crise.

Monsieur Billon, qui est le seul interlocuteur pour le moment au niveau de l'État, ministres et hauts fonctionnaires.

Deuxièmement, on prend connaissance du fait que les lignes de crédit sont contestées par la Caritas.

Ce sont des lignes de crédit où la Caritas, sans rien nous dire, ils ont déjà cédé l'argent qui allait venir de notre part aux banques.

Donc c'est aussi pour ça que j'ai dit : on ne peut plus rien payer, sinon l'argent va directement aux banques, et pas à ceux à qui s'est destiné.

Troisièmement, Caritas a décidé de mettre en place une nouvelle structure, ce qui signifie que nous n'allons plus travailler avec les anciennes structures, mais avec une nouvelle Caritas, avec lesquelles l'État fera de nouvelles conventions, une nouvelle gouvernance, une nouvelle personne, et avec des mécanismes de contrôle imposés par l'État.

On peut encore les renforcer. Donc je dis encore une fois, par le passé, ces mesures ont fonctionné, parce qu'à l'exception du domaine international, on a obtenu des prestations.

On a également décidé que toutes les conventions qui étaient en place avec les anciennes structures de Caritas, on va y mettre fin, avec une exception :

La convention avec l'organisation Caritas Jeunes et familles.

C'est celle qui s'occupe des crèches et maisons relais. Cette entité est totalement séparée des autres ; il ne semblait pas qu'il y ait eu une fraude, il n'y a pas eu de ligne de crédit.

Et déjà au mois d'août, ce gouvernement a décidé que là, on peut de nouveau faire des paiements après vérification.

Cet argent est bien transféré par l'intermédiaire d'une autre banque que celle que Caritas a utilisé jusqu'à présent, pour montrer clairement la séparation.

Il est important que les parents sachent que les crèches et les maisons relais vont fonctionner maintenant à partir de septembre.

Donc je répète ; cette activité va être financée par l'État... va continuer à être financée par l'État, parce qu'à l'heure actuelle, la nouvelle organisation de Caritas n'est pas encore mise en place.

Il faut encore un peu de temps avant que tous les membres soient choisis, que les fonds soient constitués, rassemblés. C'est leur devoir, pas celui de l'État.

On a décidé, étant donné qu'on souhaite que ces activités continuent d'exister, on veut mettre en place...

Afin que ces activités pour les sans-abris, les structures de réfugiés, de sans-abris soient encore fonctionnelles,

et pour ce faire, sur base d'un mécanisme à définir, on va encore payer ces prestations chaque fois avec un contrôle financier externe.

Pour que vous compreniez bien de quoi il s'agit : ça concerne avant tout les fournisseurs, les petites et moyennes entreprises luxembourgeoises

qui ont fourni des biens et services et qui n'ont pas encore été payés pendant tout un temps.

C'est aussi dans le souci qu'il n'y ait pas vraiment un effet d'avalanche,

parce qu'il y a des entreprises qui ont encore des factures à payer de un ou deux millions, et là c'est notre souci que ces entreprises puissent être payées.

Elles n'ont rien à voir avec les problèmes de la Caritas, et on voudrait que ces petites et moyennes entreprises continuent de livrer leurs prestations.

Caritas, basés sur leurs moyens, ils devraient pouvoir arriver à payer les salaires pour le mois de septembre, et à partir du mois d'octobre, l'état, donc avec cette nouvelle entité de Caritas, donc signera de nouvelles conventions,

et l'État pourra payer ces gens qui travaillent dans ces nouvelles structures.

Le constat est le suivant : c'est quelque chose de très grave qui s'est passée.

On espère beaucoup de clarté. Seul un procès peut nous fournir les résultats.

C'est comme ça que fonctionne un état de droit. Mais je pense, ensemble avec mes collègues les ministres de la Famille, de la Jeunesse, de la Coopération, de la Santé, et encore d'autres,

j'espère qu'ensemble, on arrivera à continuer à faire fonctionner ces activités, dans l'intérêt des personnes concernées.

On insiste sur le fait que l'argent volé au niveau de la coopération, que ces fonds soient déduits.

On ne va pas les payer deux fois. Et puis, on pourra continuer une série d'activités au profit de l'État.

On va également évaluer s'il est nécessaire de changer les règles de la gouvernance des ASBL, surtout celles ASBL qui reçoivent beaucoup de fonds de l'État. Je prends connaissance de la proposition de loi présentée par les Socialistes avant-hier,

mais je dois dire, si je comprends bien, ça n'aurait pas changé grand-chose au niveau du dossier Caritas.

Parce que si on dit : il faut un principe des quatre yeux, je peux vous dire que sur base des interventions qu'on a, chaque virement avait deux signatures, et les lignes de crédit au prêt ont également été signées par deux personnes.

Donc ce principe des quatre yeux était présent, et malgré cela, peut-être parce qu'on n' pas signé au bon niveau, parce qu'il y avait d'autres choses qui étaient dysfonctionnelles, pendant une longue période, donc 6 mois, des fonds ont disparu.

C'est très inquiétant, et ça demande que, sur base de l'analyse à faire par la justice, on verra ce qu'il faudra améliorer.

En attendant, on a prié le ministre des Finances ce matin, de faire des propositions en collaboration étroite avec la ministre de la Justice, pour voir s'il y a une nécessité, au niveau des ONG qui reçoivent beaucoup d'argent de l'État, s'il y a une nécessité d'augmenter ou d'améliorer la gouvernance. On a également demandé au ministre des Finances, de demander à la CSSF de faire un rapport sur le fait si oui ou non il y a des lacunes.

Parce que par rapport aux banques, on ne sait pas exactement ce qui s'est dit, ce qui s'est passé, et ceci au-delà de ce dossier, pour voir si au-delà de ce dossier, il est nécessaire de vérifier certaines règles en interne dans les banques ou non.

Donc c'est ce qu'on demande à la CSSF.

Malgré toute cette tristesse de ce qui s'est passé, je suis content qu'on ait atteint notre objectif, c'est-à-dire que les activités de la Caritas au niveau des crèches, des maisons relais, des maisons de réfugiés, etc., peuvent continuer.

C'était beaucoup de travail entre les différents ministères. On y est arrivé, même s'il reste encore des questions auxquelles il faut trouver des réponses.

Ça prendra du temps. On ne peut qu'encourager chaque ONG de vérifier en interne s'il existe les mécanismes de contrôle nécessaires.

Et qu'elles regardent aussi continuellement sur de longues périodes, de faire les vérifications pour que ça ne se passe plus.

Il ne faut pas toujours changer les règles. Il faut peut-être vérifier en interne, faire un audit interne, également l'audit externe, de le faire régulièrement pour que le Conseil d'administration d'une ONG sache quels contrôles se font.

Et on pense que ce sont des questions fondamentales pour toutes les ONG. Voilà pour ce dossier.

Nous nous réjouissons également qu'au cours de ce mois, dans les semaines qui vont venir, qu'il y aura encore certains grands événements au Luxembourg.

D'une part, la visite du pape en septembre au Luxembourg.

Donc il y a évidemment un grand intérêt médiatique, même de l'étranger.

Il y a beaucoup d'intérêt auprès de la population.

Quand j'ai vu combien de personnes se sont inscrites pour des places à la cathédrale... Puis le 8 octobre, il y aura l'assermentation du nouveau lieutenant-représentant.

C'est un pas historique pour notre pays quand le Grand-Duc héritier Guillaume deviendra lieutenant-représentant du Grand-Duc.

La cérémonie du Palais et ensuite l'assermentation à la Chambre.

Dans l'histoire institutionnelle de notre pays, c'est un point très important.

Ensuite, je souhaite encore dire que la semaine prochaine, je vais faire deux voyages très importants.

D'une part, je me rendrai en Hongrie pendant quelques heures.

La Hongrie a la présidence de l'Union européenne. Beaucoup des vues de la Hongrie, du Premier ministre hongrois, ne sont pas mes vues ; je veux encore le dire.

Mais le gouvernement luxembourgeois estime qu'il faut discuter avec tous les états membres de l'Union européenne.

Si on ne discute pas avec les gens, ils ne changeront pas leur opinion. C'est pour ça que je pense que c'est important à ce moment-ci, lorsque donc la Hongrie a la présidence, il est important de mener discussion.

C'est un pays qui s'est battu pour sa liberté, donc c'est pour ça qu'on y va pendant quelques heures, et je le combine avec une visite à la République de Moldavie.

Il est très clair : le Luxembourg se place du côté de l'Ukraine.

La Moldavie est très inquiète de ce qui se passe chez son voisin.

Le Premier ministre moldave ainsi que la Présidente ont dit à plusieurs reprises qu'ils souhaiteraient qu'on se rende sur place pour leur exprimer notre soutien.

C'est pour ça, en septembre, le Premier ministre de la Grèce, celui de la Pologne et moi-même, on va s'y rendre pour témoigner notre soutien et notre solidarité.

Deux voyages qui auront lieu dans le contexte de l'Ukraine dans le courant de la semaine prochaine.

Finalement, permettez-moi de dire, sur un autre plan, qu'en tant que gouvernement, et moi-même en tant que personne, on constate avec une grande tristesse le décès de Max Hengel, un jeune député dynamique et compétent, de 47 ans, un bon ami.

Il était à l'est dans les élections avec moi, et au-delà de toutes les opinions politiques, tous les ministres ont vraiment eu une pensée pour cette personne.

Parce que là c'est un sujet très différent de ce qu'on a à l'ordre du jour tous les jours.

J'ai certainement oublié certains points, je suis toutefois prêt à répondre.

[Journaliste]

La plupart des questions seront pour Caritas. Moi je veux dire... vous avez parlé de la nomination de Christoph Hansen. C'est pas encore tout à fait sûr.

Un collègue dit que c'est un candidat qui n’est vraiment pas encore sûr d'être élu.

Est-ce qu'il y a un plan B ?

[Luc Frieden]

Non, pas pour le moment. Il y a des questions que tout le monde se pose.

Les nominations sont des résultats d'élection ; ce n'est pas une simple décision de haut en bas.

C'est une discussion que chaque gouvernement mène sur base des résultats électoraux.

C'est ce qu'on a fait au Luxembourg. Le CSV et le DP ont constitué ce gouvernement suite à des élections démocratiques.

Il a été retenu que Monsieur Hansen serait notre candidat.

Deuxièmement, il y a eu des élections européennes auxquelles Monsieur Hansen a participé.

Le résultat était bon. Il y avait également des têtes de liste européennes.

Pour la fonction de Présidente de la Commission, Madame von der Leyen a été élue et a gagné ces élections.

Elle a été proposée par les pays et confirmé, et je dois dire que c'est un choix excellent.

Elle le fait très bien, et elle a le soutien complet du gouvernement luxembourgeois.

Toutes autres questions peuvent être posées pour tous les pays. Mais il n'y a que quatre chefs de gouvernement socialistes en Europe.

Chaque pays peut proposer une personne qu'il estime adéquate, et je pense que le Parlement européen regarde toutes les personnes, tout le tableau des compétences.

Il ne s'agit pas d'une personne, mais on peut se dire pourquoi la France ou tout autre pays ne propose pas une femme ou un socialiste.

C'est une question qui se pose en général, mais je pense que, quand je lis le tout, c'est une proposition équilibrée en tout.

Et quand Madame von der Leyen fera ses propositions, je pense que Monsieur Hansen est un candidat excellent, dans l'intérêt de l'Europe et aussi de la perspective luxembourgeoise.

Ce n'est pas un candidat médiocre, c'est un candidat fort.

[Journaliste]

Est-ce qu'il y aura quand même un suppléant ou... ?

[Luc Frieden]

Moi je pars... je ne peux pas, pour chaque nomination, avoir encore quelques suppléants.

Je pense que la Commission juge le tout, en tout, même si chacun se présente individuellement, et je pense que Monsieur Hansen se défendra très bien.

[Journaliste]

Est-ce que Madame von der Leyen a insisté auprès de vous que vous nommiez une femme ?

[Luc Frieden]

Elle a discuté de tous les sujets avec moi ; de ce sujet-là également, et sur base de ces propositions, sur base de ces discussions, j'ai fait cette proposition.

On a discuté de tous les aspects, bien entendu, pas seulement sur le fait que c'est un homme ou une femme.

Mais c'était l'un des sujets de notre conversation.

[Journaliste]

Quelques questions, si possible, par rapport à la Caritas.

J'ai pas bien compris l'histoire des activités internationales, ce qui se passera.

Est-ce qu'il y aura la même garantie de votre côté ? Est-ce que vous vouliez que ce soit mis en place, donc par une nouvelle entité, ou est-ce que ça va être différent ?

Est-ce qu'on va considérer les choses point par point ?

[Luc Frieden]

Je veux encore rappeler que les fonds qui ont disparu, on demande un retour.

Cet argent va être déduit du package total que l'on doit encore à la Caritas suite au décompte.

C'est le premier point. Deuxième point : oui, c'est plus compliqué.

Je reprends vos paroles, parce que ce n'est pas une activité qui se passera dans les mois à venir, dans la même mesure où Caritas s'occupe des réfugiés, par exemple.

C'est pour ça, il faut se poser la question comment régler le tout.

La question reste ouverte. Pourquoi ? Parce qu'au niveau des projets internationaux, tout le monde ne le sait peut-être pas, mais l'état fait un cofinancement.

Pour les financements nationaux, crèches et autres, on paye l'activité en tant que telle.

Pour les activités étrangères, ça compte aussi pour les autres ONG, il y en a plein qui font du très bon travail, là l'État paye en plus ce qu'a payé l'organisation.

On n'a pas d'information quant à savoir si la Caritas va continuer ses activités, parce qu'il leur faut aussi des fonds propres, et là ça dépend s'ils trouveront d'autres sponsors ou autres, ou non.

C'est pour ça qu'on ne peut pas avoir une réponse définitive pour les activités internationales.

Et je n'ai pas d'information quant à savoir si ceci va être discuté, ou va être repris par les nouvelles structures.

C'est plutôt une question qu'il faut poser à la Caritas.

[Journaliste]

Vous parlez de la nouvelle entité que Caritas va créer.

Donc... qu'en est-il la situation présente ?

Qui sont les personnes qui veulent être fondateurs d'une nouvelle organisation ?

Et est-ce qu'ils l'appelleront encore « Caritas » ? Savez-vous dans quelle direction ça va ? Est-ce qu'il y a déjà un partenaire Caritas pour les sans-abris, pour les structures pour les réfugiés... ?

[Luc Frieden]

C'est encore une question qu'il faut poser à Caritas ; mais basé sur ce qu'on sait actuellement...

On n'est pas la Caritas, même si certains de vos collègues le prétendent, non !

C'est à la Caritas de trouver des nouveaux fondateurs. D'après ce que nous savons, ils sont en pour-parler avec différentes organisations, avec certaines fondations ou autres organisations qui seraient prêtes à mettre sur place, sur pied, une nouvelle organisation.

Si ce n'était pas le cas, alors je ne pourrais pas dire qu'à partir d'octobre...

Je ne veux pas donner une date fixe, parce que ça ne dépend pas que de nous.

On compte travailler avec une nouvelle structure en automne.

Eux partent du principe que d'ici là, ils auront créé une nouvelle structure.

Je pense sous le même nom.

[Journaliste]

Question plus technique ; je veux bien en parler aussi avec vos fonctionnaires plus tard.

Comment arrivez-vous à la conclusion, qu'à part les 5 millions qui ont été volés pour les organisations internationales, que vous n'avez pas perdu de d'argent ? Ça signifierait que Caritas avait une réserve de presque 30 millions d'euros, alors qu'on a toujours dit que c'était une organisation pauvre, qu'ils avaient à peine des fonds pour engager des personnes.

Je ne comprends pas comment vous arrivez à cette conclusion. Est-ce que vous pouvez préciser ?

[Luc Frieden]

Je vais essayer. Donc en effet, sur ces 60 millions, 30 millions étaient des prêts qui n'auraient [jamais] dû être demandés, aux yeux de la Caritas.

Ce qui est logique [aussi], car c'est beaucoup d'argent, pour toute sorte d'ONG.

Et ensuite 30 millions de réserves. Ils ont d'ailleurs un patrimoine ; ils ont des bâtiments. Mais ils avaient des réserves de 30 millions.

Je résume : l'État paye à la Caritas, tous les mois, environ 4 millions pour financer les activités que l'État commande auprès de la Caritas.

Ce sont des prestations : crèches, maisons relais, structures pour réfugiés et sans-abris...

Ce sont les principales ; il y en a d'autres. Et si l'on multiplie ces fonds par 12, on voit ce que l'État finance pour avoir une contreprestation.

Donc cet argent est payé en partie par des avances tous les 3 mois ; ça dépend un peu des ministères.

L'État paye une certaine somme, et à la fin de l'année il y a un décompte précis qui est fait.

On vérifie chaque facture, si ça correspond à la réalité, et sur base de ce décompte pour 2023 et 2024, en tant qu'État, on doit encore 1,5 million à Caritas, grosso modo.

Et après déduction des 5 millions de la coopération, il reste ces 1,5 millions.

Cette somme augmente chaque mois, bien entendu, parce qu'heureusement, les gens prestent toujours, les gens qui travaillent prestent toujours...

Ils ont un devoir moral de continuer à s'occuper des structures.

On ne peut pas dire ce soir au sans-abri : vous n'avez plus rien, vous ne pouvez plus rien obtenir... On veille à ce que les plus pauvres de la société reçoivent de l'aide, que les crèches et maisons relais fonctionnent, puisqu'ils sont dans une autre structure.

Au départ, c'était pas clair. On a dû comprendre nous-même comment ça fonctionne, parce qu'on ne travaille pas tous les jours avec ces organisations.

Donc avec Caritas et Caritas Accueil et solidarité, on a regardé...

Il y a encore un petit montant qui doit encore être payé par l'État à la Caritas.

Oui ; si je regarde ces 60 millions, Caritas avait en effet des bonnes réserves.

[Journaliste]

RTL. J'ai une question.

Ma collègue en a déjà parlé : cette nouvelle Caritas, ou l'ancienne, comment faut-il comprendre que les anciens membres du CA sont encore dans le comité de crise ?

Donc à part Monsieur Billon [qui est nouveau]... Donc la nouvelle Caritas, ça serait juste Monsieur Billon qui décidera de qui fera partie de la nouvelle Caritas ?

Ou... avec les anciens membres qui disent eux-mêmes qu'ils vont arrêter, qu'en est-il ?

[Luc Frieden]

Cette question également, vous devriez la poser à Caritas.

Pour nous, ce qui est important, c'est qu'on n’avait plus d'interlocuteur de l'ancien management, aussi longtemps qu'on n'a pas de résultat.

On n'est ni policier ni juge, on sait juste que quelque chose n'a pas fonctionné.

Donc on s'est dit : ces personnes-là ne peuvent plus être nos interlocuteurs. Je pense pouvoir répondre à votre question en disant qu'on souhaite une nouvelle gouvernance et [que pour eux, ça signifie] une nouvelle personne, et que les personnes qui créent cette nouvelle organisation, que ce soient des fondations, des organisations, qui ont été contactées par Caritas,

que ces structures insisteront pour avoir un représentant dans cette nouvelle gouvernance, donc un membre de l'ASBL, si une ASBL se créée.

Mais ça ne peut pas être les mêmes personnes que par le passé.

[Journaliste]

Encore deux, trois questions.

Pour ce qui est des 30 millions... Donc l'histoire des lignes de crédit, ça doit encore être clarifié, mais les autres 30 millions.

Qu'est-ce qui se passe ? Est-ce que les créanciers, la ville de Luxembourg, d'autres, est-ce que l'argent est simplement parti ?

[Luc Frieden]

C'est pas une question que vous pouvez me poser à moi. Avec tout le respect que je vous dois, l'État n'a rien à voir avec cet argent, ne peut pas prendre en charge ces montants.

L'État est content que ces organisations font des prestations.

On paye les prestations quand elles sont dans l'intérêt de toute notre société. Mais pour Caritas et les personnes autour, ils doivent regarder ce qui s'est passé.

Et l'État ne peut pas compenser le tout, et ce n’est pas le devoir...

[Journaliste]

Ce n'était pas vraiment ma question. Je pensais que vous pouviez peut-être faire une évaluation de ce qui va se passer.

Et vous pouvez certainement nous dire... L'État a des représentants à la Spuerkeess, et autres, s'il y a des rapports qui sont faits [lorsqu'] il y a des anomalies au niveau des banques.

Vous devriez déjà être au courant en tant qu'État.

[Luc Frieden]

Je pense qu'en interne les banques sont en train de vérifier exactement ce qui s'est passé.

C'est certainement fait à leur niveau mais en tant que gouvernement, nos questions sont plus générales.

Bien entendu les administrations de l'État vont poser les questions pertinentes au niveau des Conseils d'administration des banques.

Ils veulent comprendre le tout. Bien entendu on n'a pas encore tous les éléments, mais c'est sûr que les représentants de l'État dans les Conseils d'administration des deux banques poseront les questions.

[Journaliste]

Est-ce que vous avez confiance dans l'administration de la coopération pour que l'argent revienne un jour ?

Est-ce que ça pourrait aller même à un niveau du G20 ? Si on travaille avec d'autres états non coopératifs... Parce qu'on ne comprend pas que l'argent ait disparu, tandis qu'il y a certaines personnes qui vivent sur un yacht maintenant.

[Luc Frieden]

Je ne comprends pas non plus tout ce qui se passe. Il y a beaucoup d'éléments dans ce dossier que je ne comprends pas au jour actuel.

Je ne comprends pas comment, sur ces 6 mois, autant d'argent a pu être transféré en Espagne sans qu'on ne sonne l'alarme.

Et c'est bien pour ça qu'il nous faut le rapport de la CSSF.

Puisque j'aimerais au moins des explications. J'aimerais bien comprendre ce que vous venez de dire, me demander.

Là je vais vous proposer qu'on va revenir à cette question, parce que cette question nous préoccupe.

Et cette question préoccupe certainement le Parlement également.

En tant que citoyen, en tant qu'homme, je trouve que c'est très étonnant et préoccupant, et je ne le comprends pas à l'heure actuelle.

Et je vous le dis en toute honnêteté, et je ne vais pas en rester là. Par rapport à la confiance ; oui il y a différents volets.

La justice, également le volet de coopération bancaire...

Dans mes fonctions d'avant au niveau du ministre de la Justice, je sais que ces collaborations fonctionnent bien.

On veut arriver à une clarté et pouvoir dire aux citoyens ce qui s'est passé, et tirer des conclusions bien entendu pour l'avenir.

[Journaliste]

Quelques questions encore.

Cette facture dont vous parlez, et quelles prestations ont été faites, est-ce que ça va être publié ?

[Luc Frieden]

Quelle facture ?

[Journaliste]

[Celle qui permet d'établir] qu'il y a encore 1,5 millions à payer et que l'État n'a rien perdu.

[Luc Frieden]

Donc... Il s'agit de différents ministères, mais je pense qu'une fois que les décomptes sont prêts, je pense que c'est d'ailleurs fait constamment, parce que c'est de l'argent de l'État, donc je n'ai pas de problème à rendre publics ces décomptes.

[Journaliste]

Autre question : une fois qu'il y aura ces nouvelles structures en place, comment peut-on s'imaginer le tout ?

Est-ce que les collaborateurs vont être repris ?

[Luc Frieden]

Nous finançons les postes pour les personnes qui sont en lien avec les activités.

C'est sûr que toutes les activités, il leur faut des personnes. C'est très... le travail est demandeur. Il faut des personnes, et il faut payer le salaire.

Alors c'est à la Caritas de voir s'ils prennent les mêmes personnes ou pas. Je pense qu'ils vont être contents de pouvoir transférer ces personnes et bien entendu nous allons payer ces salaires.

[Journaliste]

Il y a des créances des banques par rapport aux anciennes structures, alors si de nouvelles structures sont créées, est-ce que les créances des banques se dirigeront contre les nouvelles structures ?

[Luc Frieden]

Je parle là en tant que juriste plutôt qu'en tant que Premier ministre.

Quand on a une ligne de crédit contre une entité, on va chercher l'argent auprès de cette entité, pas chez quelqu'un d'autre.

Donc là je dirais, sur base des principes juridiques généraux, c'est une discussion entre les structures existantes et les banques, et je dirais que ça n'a rien à voir avec les nouvelles structures qui n'ont pas de relation légale juridique avec les banques.

Ce serait l'une des raisons pour l'État également de faire une coupure très claire avec le passé.

Parce que pour les prêts, ils ont promis de rembourser l'argent, et nous ne pouvons pas payer des prêts qu’eux ils contestent. C'est inimaginable, et c'est pourquoi, en tant que gouvernement, on a dit : il nous faut une nouvelle structure.

On ne peut pas continuer à payer des fonds pour une structure sans savoir ce qui va se passer, et ce qui va se passer au niveau du remboursement des prêts avec lesquels on n'a rien à voir.

Je vous remercie pour ce premier briefing de la nouvelle année.

On se verra encore souvent. Merci.